EN PRATIOUE

→ L'ADMISSION se fait sur prescription médicale de l'équipe hospitalière et nécessite votre consentement.

→L'INFIRMIÈRE DE COORDINATION de Santé Service

- viendra vous rendre visite à l'hôpital avant votre retour à domicile
- sollicitera la sage-femme pour organiser les soins à domicile
- vous remettra le matériel de soins ainsi que le dossier de suivi à domicile

→ LA PRISE EN CHARGE EN HOSPITALISATION À DOMICILE

englobe tous les soins ainsi que les médicaments et le matériel mis à disposition durant le séjour. La sécurité sociale prend en charge à 100% les soins réalisés à partir du premier jour du 6ème mois de la grossesse jusqu'au 12ème jour après l'accouchement.

HOSPITALISATION À DOMICILE

Pour une prise en charge de qualité de la femme enceinte et du couple mère-enfant



L'HOSPITALISATION A DOMICILE PERMET UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE ET COORDONNEE DE LA FEMME ENCEINTE ET DU COUPLE MERE ENFANT A SON DOMICILE

LES INDICATIONS DE LA PRISE EN CHARGE

Pendant la grossesse

- →Pathologies maternelles antérieures à la grossesse (hypertension, diabète,...)
- → Pathologies maternelles liées à la grossesse (hypertension gravidique, diabète gestationnel insulino-dépendant...)
- → Facteurs de risque liés à la grossesse (retard de croissance intra-utérin, rupture prématurée des membranes)
- → Facteurs de risque liés aux antécédents obstétricaux

Après l'accouchement

→Pathologies spécifiques du post-partum

<u>Chez la mère</u>: cicatrisation complexe, dépression du post-partum, ... <u>Chez le nouveau-né</u>: difficulté d'alimentation, prématurité, petits poids

→Pathologies non spécifiques du post-partum

Diabète mal équilibré, hypertension persistante, pathologies infectieuses...

- → Situations de vulnérabilité maternelle (fragilité psychologique, soutien de la relation mère-enfant, conduites addictives, femme isolée ...)
- → Difficultés d'allaitement liées à un contexte spécifique (grossesse multiple, pathologies néonatales, séparation mère-enfant)



UN RESEAU DE PROFESSIONNELS

Coordination des soins

Infirmière coordinatrice Médecin obstétricien Sage-femme coordinatrice Médecin coordonnateur





Réalisation des soins

Sage-femme au choix de la patiente Infirmière Diététicienne Assistante sociale Psychologue Laboratoire d'analyses médicales